PATRIMOINE

LOUIS VI : POINT DE DÉPART DU NOUVEAU PARCOURS TOURISTIQUE - OCT 2025

Dévoilé le 6 septembre dernier, le buste de Louis VI marque le début d'une balade historique et patrimoniale au cœur de la Ville.

Publié le 06 octobre 2025

Imaginée en partenariat avec l'association **Les Amis du Mantois**, cette promenade a pour objectifs de mettre en valeur des personnalités ayant marqué l'histoire de Mantes-la-Jolie et de proposer un parcours touristique inédit.

Véritable galerie à ciel ouvert, elle plonge visiteurs et habitants au coeur du riche passé mantais. Ainsi, plusieurs bustes sculptés par des artistes contemporains seront installés dans des lieux emblématiques de la Ville.

https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/louis-vi-point-de-depart-du-nouveau-parcours-touristique-oct-2025-6111?

Le premier, réalisé par la sculptrice Florence Jacquesson, a été inauguré près de l'Hôtel de Ville, point de départ de cette balade historique et patrimoniale.

> *« Un nouveau parcours touristique, original et symbolique.*

LOUIS VI, LE ROI QUI DONNA SES LIBERTÉS À MANTES

Parce qu'il confia la Ville à un maire et son conseil d'échevins, il était naturel que ce premier buste soit celui de **Louis VI, dit le Gros** (1081-1137). Dès 1110, **Mantes fut l'une des toutes premières villes à obtenir une Charte communale**, confiant son administration à des représentants élus.

En conflit avec son demi-frère Philippe, comte de Mantes, qui multipliait les exactions, le roi s'empara de la ville en 1109, la rattacha au domaine royal et réduisit l'influence de la féodalité.

https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/louis-vi-point-de-depart-du-nouveau-parcours-touristique-oct-2025-6111?

Cette charte a marqué un tournant historique : en s'appuyant sur les " **villes libres et franches** ", le souverain consolida son pouvoir tout en accordant de nouvelles libertés aux habitants. Roi bâtisseur, Louis VI a par ailleurs favorisé l'essor de l'art gothique et l'extension du domaine royal.